

# PROCES VERBAL

## Assemblée Générale

Lundi 11 avril 2011, 18h00

Auditoire Auguste Tissot

### Présents

**Comité de l'AEML** Tobias König, Alexia Christin, Olivier Roux, Joachim Meuli, Jean-Luc Barras, Céline Haas, Tal Beckmann, Camilla Pellegri, Tessa Mermod, Adrian Duval, Killian Scartezzini

**BMed1** Oriane Chastonay, Sylvie Moulin, Pierre Julien Ekobena, Gaëtan Zwingli, Yong-Shun Thoo, Thomas Maibach, Gaëlle Gander, Thomas Ruesser, Ophélie Hauser, Emilie Chvallier

**BMed2** Laetitia Schaller, Nadège Droz, Basile Pache, Correia Tiago, Bastien Métraux, Florian Tagini, Marisa Crisnol, Stefan Sahli, Sabry Barlatey, Joëlle Fehmann, Oussama Habra, François van Ouwenaller, Cyril Knob, Amélie Heinke, Coraline Rastorfer, Marion de la Harpe, Matthieu Barras, Florent Augros, Morgane Wild, Chloé Valley, Anaëlle Wagner, Norman Siegenthaler, Sophie Kasser, Charlotte Leuba, Léa Thum, Raphaël Girardet, Andreas Konash, Ludovic Beun, Benoît Delabays, Hadrien Beuret, Lovis Canton, Alexis Bikfalvi, Lucie Vaudroz, Sujitha Kanagaratnam, Nail Atasayar, Hanne van Camp, Lionel Büchi, Loïc Bodino, Patricia Waszyk, Marie Gartmann, Marie Schwery, Gaëlle Weatherill, Michel Bornet, Pedro Pina Pereira, Carlos Fidalgo, Lucie

Spreng, Anthony Oliveto, Gilgien Jérôme, Emmanuelle Foetisch, Marine Gossin, Lauriane Dénéreaz, François Gallot, Thaddeus Saucy, Dimitri Chappalley, Lionel Carrel, Stéphane Mouraux, Racel Calderara, Aude Berweiser, Jalel Araiedh, Christian Juvet, Maxime Ringwald, David Eidenbenz, Lisa Bretagne, Monica Borges, Rosalie Tripet, Emilie Tognon, Christina Bruder, Ursina Nagy, Sam Kehtari, Leslie Rausis, Julie Dubois, Rami Hajri, Cyril Neffel, Samuel Nyppler, Sylvain Rossier, Nicolas Baechtiger, Stéphane Chau, Nicolas Wengerr, Kevin Mattson, David Haefliger, Mirela Jankovic, Vanessa Héritier, Léa Iten

**BMed3** Gwendoline Boillat, Julie Schneider, Nicolas Glasson, Magali Neves, Ilana Reinhold, Jérémie Samusure, Léonard Diserens, Rainer Tan, Daniel Knüse, Fabio Zanchi, Jonathan Cerruti, Nina Chappex, Thea Quadri, Mylène Collet, Michaël Racine, Timothée Favre-Bulle

**MMed1** Sameer Nazeeruddin, Fanny Salamin, Elodie Oppliger, Priscile Clément, Maurice Stauffacher

**MMed2** Sandra Monnier, Claire Perrin-Jaquet, Olivier Thorens, Antoine Gabiaud

**Mmed3** Audrey d'Andrea, Roland Fischer

**Finalistes** ---

## Ordre du jour

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de la séance du 05 octobre 2010
3. Communications du président
4. Communications du Décanat et de l'Ecole de Médecine
5. Bilan du comité 2010-2011
6. LMT Awards
7. Modification des statuts de l'AEML
8. Groupe de soutien – distribution des bénéfices du Bal de Médecine
9. Responsable Plafond
10. Prise de position – test d'aptitudes d'entrée en médecine
11. Elections
  - a. Comité AEML 2011-2012
  - b. Responsable groupe de soutien
  - c. Conseil de Faculté – 4 postes
  - d. Commission Skills – 2 postes
  - e. Commission Pro-Femmes – 1 poste
  - f. Commission des prix – 1 poste
  - g. Délégué swimsa – 1 poste éventuel
12. Divers

## 1. Acceptation de l'ordre du jour

Dernières modifications.

L'ordre du jour est accepté.  
1 abstention

## 2. Acceptation du PV de la séance du 16 septembre 2010

Le PV du 05 octobre 2010 est accepté à l'unanimité.

## 3. Communications du président

Tobias Koenig :

Le bilan de l'année comme président de l'AEML est intégré dans les communications.

- A siégé au conseil de faculté avec 2 autres représentants du comité et 4 étudiants.
- Invité permanent au conseil de faculté, avec Olivier Roux et Joachim Meuli
- A participé aux CCE
- Responsable de différentes commissions rattachées à l'Ecole de Médecine, avec un rôle de coordination.

Au sujet de la commission de nomination, un aperçu du rôle des étudiants qui y siègent a été distribué. Chaque année, il y a des difficultés à trouver des étudiants pour la nomination des professeurs. C'est pourquoi le professeur Michaud a écrit un texte clarifiant le rôle des étudiants dans ces nominations.

## 4. Communications du Décanat et de l'Ecole de Médecine

Prof. Hornung :

Prof. Michaud souhaitant participer à ces communications, nous reviendrons à ce point à son arrivée.

Arrivée du Prof. Michaud à 19H

Prof. Michaud :

Impressionné par le nombre de personnes présentes ! Il n'y avait que 25 personnes à la dernière AG. Salutations du décanat. Le doyen ayant une séance, il est remplacé par vice doyen.

Nous rappelons que nous souhaitons que les étudiants en médecine de Lausanne soient très présents dans toute notre activité. En ce qui concerne la présentation de candidats pour les commissions, nous attendons encore quelques noms.

Prof. Hornung :

Les points soulevés par Olivier cette année sont entre autres le Mday, le travail de master, les cours d'anglais, les supports de cours, l'accréditation.

### **Retour sur processus d'accréditation**

Prof. Michaud :

Un certain nombre d'experts étrangers ont revu le nouveau curriculum. Il y a 2 semaines, le premier rapport des experts a été reçu. Nous avons très rapidement donné un retour afin de faire suite à des erreurs superficielles. D'ici 2-3 semaines, nous recevrons le rapport définitif. La forme provisoire de celui-ci a déjà été discutée lors du CEM. La version définitive du rapport sera largement diffusée.

Le rapport est positif mais critique, avec de nombreuses propositions. Les reproches faites sont justifiées par les experts. Parmi les propositions faites, une importante est celle qui suggère de mieux intégrer les disciplines au niveau de l'enseignement et des questions d'examen. Les disciplines sont à présent intégrées dans des modules systématiques, mais il s'agit parfois plus une juxtaposition que d'une intégration. Il y a encore des progrès à faire. Des progrès sont également à faire au niveau des supports de cours et d'apprentissage (s'assurer qu'ils soient reçus à temps ; surtout dans les années de master, donner des chapitres de livre, des articles, des résumés etc sur des thématiques importantes).

### **Autres points à aborder ?**

### **Barbiturique**

Adrian Duval:

Qu'en est-il du Barbiturique ? Discuté l'année passée mais plus de nouvelles...

Prof. Michaud :

Nous n'avons pas encore de réponse. En ce moment, il y a un problème global de pénurie de locaux, qui est très compliqué à régler...

Proposition : Une ou 2 personnes du comité s'adresse(nt) à moi, afin de mettre sur pied une réunion avec la direction du CHUV et d'y réfléchir.

Adrian Duval :

Comment voyez vous ce local ?

Prof. Michaud :

Le Plafond, les remises de Bachelor, et d'autres évènements sont des preuves de vitalité. Il est très sain que vous aimiez vous amuser... Sur le fond, je ne demande pas de changer le terme de barbiturique, qui est assez appropriés. Sur le principe, c'est bien ! Invitez moi à l'inauguration ;-)

### **Examens des BMed1**

Prof. Michaud :

Nous présenterons les règlements au mois d'avril pour l'année suivante. Une question qui se pose est comment s'est faite l'adaptation du changement du déroulement des examens de première année ? La démarche de la volée actuelle est d'avoir écrit une lettre qui synthétise les problèmes principaux et d'avoir fait signer une pétition de proposition de changements par les élèves de toutes les volées. Ces deux documents ont été ensuite envoyés au décanat et aux instances supérieures. 2 points ont principalement été identifiés :

- L'iniquité du temps de révision pour les examens de rattrapage du premier semestre par rapport au 2<sup>ème</sup> premier.
- L'exmatriculation jusqu'en mars car épreuve trop élevée.

La proposition que primants et redoublants restent ensemble a également été faite.

Les examens des BMed1 seront rediscutés le lendemain, au Conseil de Faculté, donc uniquement avec les délégués de volée. Pour les autres étudiants il leur est possible de poser des questions maintenant.

### **Examen d'aptitude**

Prof Michaud :

L'université de Lausanne est la seule de Suisse qui n'a pas prévu formellement un examen d'aptitude (précédent l'entrée en médecine). Dans les autres uni, l'examen imposé au étudiants. De ce fait, à la FBM de l'UNIL, les effectifs augmentent de 60 unités par années. Ce qui est considérable ! Cela nous réjouit mais le boulet d'étranglement devient de plus en plus étroit. Nous augmentons donc l'effectif des étudiants terminant leurs études. Mais en dépit de cela, il n'est pas possible de faire plus à cause des nombreux facteurs limitants qui existent, tel que le nombre de places de stage. Le conseil de fac et le décanat sont en faveur depuis des années pour un test d'aptitude, mais à présent cela est refusé par le pouvoir politique. C'est pourquoi nous recherchons des solutions pour alléger les auditoires de première. Une nouvelle décision sera prise demain dans l'immédiat afin de trouver comment continuer à court terme. Le souhait du décanat est de continuer à réfléchir à comment augmenter les effectifs de première année.

Prof. Hornung :

Les solutions qu'on essaie de mettre en place sont pour faire face à une gestion difficile du nombre d'étudiants. Le test d'aptitude serait une solution à terme.

Patricia Waszyk :

Serait-il possible d'accepter les gens en médecine selon les notes de maturité ?

Prof. Hornung :

Contrairement au bac normalisé sur le niveau national, ici chaque établissement fait son barème. Il est donc difficile de faire une équité.

Prof. Michaud ;

Il existe de nombreuses manières de sélection. En suisse, l'examen d'aptitude est le même partout, rendant le système assez équitable.

Léonard Diserens :

Si on rate test d'aptitude, peut-on encore être accepté dans la faculté ?

Prof. Hornung :

Oui.

Prof. Michaud :

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la profession médicale nous a donné la liberté d'organiser les examens de la première à la sixième. C'est donc seulement depuis cette année que nous avons la possibilité de modifier les modalités d'examen de première année. Mais ceci reste sous la dépendance de l'uni. Nos règlement de Bachelor et de Master sont concocté à l'école de médecine, soumis au décanat, validé par conseil de l'école de médecine, et finalement par l'uni. Nous devons donc rencontrer le Recteur de l'Université pour poser une décision finale. Nous n'avons pas une liberté entière face à cette problématique.

Thaddeus Saucy :

Est-ce qu'un placement dans les universités serait fait selon la réussite du test ?

Prof. Michaud :

Non. Chaque uni connaît sa capacité d'absorption, tient compte des risques d'échec et fixe le nombre d'étudiants qu'elle peut avoir. Il y a très peu de passages d'une université à une autre.

Prof. Hornung :

Le test serait mis en place si les inscriptions dépassent de 10% les capacités de la faculté.

Léonard Diserens :

Pourquoi les politiques ne sont ils pas d'accord avec ce système ?

Prof. Michaud :

La constitution et la réglementation fédérale garantissent un accès libre aux études universitaires pour tout détenteur d'un bac ou d'une maturité fédérale. C'est une règle qui vaut pour toutes les universités suisses. De fait, l'introduction d'un numerus clausus ou d'un test d'aptitude est une entorse à ce principe. Le gouvernement vaudois et le rectorat pensent que ce principe et cette liberté sont plus importants à garantir.

Prof. Hornung :

D'autres cantons ont trouvé que le bénéfice d'introduire ce test était supérieur à la règle elle-même.

Prof. Michaud :

D'autres facultés connaissent des effectifs de premières années très importantes. Par exemple, la faculté d'HEC a dû dédoubler les cours et comprend un important taux d'échec en première. Un autre exemple est la faculté de science criminelle, qui présente un taux de réussite de 10% ! en première. Nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Nous souhaitons, dans le cadre de la réforme, mettre plus d'accent sur des travaux individuels, de petits groupes, mais au vu du nombre d'étudiants inscrits, cela devient de plus en plus difficile..

Killian Scartezzini :

Comment serait fait ce test s'il était accepté ?

Prof. Michaud :

Ce serait un alignement sur ce qui est fait par les autres cantons. Il s'agirait d'un test d'aptitude identique pour toute la Suisse.

## **5. Bilan du comité 2010-2011**

## **Responsable Relations Facultaires**

Olivier Roux :

Le poste du RRF consiste à présider à la CCE ainsi qu'à siéger au conseil de faculté, au conseil de l'école de médecine et à la commission des recours

### Commission Consultative des Etudiants

*Rappel:* Séance mensuel réunissant:

- Le bureau de la CCE
- Les délégués
- La direction
- Le vice-doyen à l'enseignement
- ...

Le travail principal est la CCE, bien connue des délégués. Elle est constituée du bureau de la CCE, des délégués, de direction et d'invités ponctuels.

### *Bilan de la CCE*

- Introduction à l'AD du 30 septembre 2010
- 7 séances:
  - 21 octobre 2010 Toute volée
  - 18 novembre 2010 Toute volée
  - 16 décembre 2010 Toute volée
  - 24 février 2011 Examens
  - 17 mars 2011 Bilan BMed3, MMed2, MMed3
- Et à venir:
  - 14 avril 2011 Bilan BMed1, BMed2, MMed1
  - 4 juillet 2011 Examens, APERO

### *Les grands titres*

- PrintUnil  
Il devrait enfin y avoir une imprimante PrintUnil au CHUV cet été.
- Guide de l'enseignant  
Il s'agit d'un support pour les enseignants, au sujet de leurs supports d'apprentissage et de cours.
- Evaluation des supports de cours  
Un système a été mis en place afin de vérifier la qualité des supports de cours
- Accréditation de l'Ecole de Médecine  
Nous avons encore beaucoup de progrès à faire.

Nous manquons crucialement de connaissances en anglais. Un cours ex cathedra en anglais en master pourrait probablement être instauré.

Nous manquons d'esprit critique car nous sommes trop focalisés sur les supports de cours. Il faudrait instaurer plus de travaux de recherche et en petit groupe. Mais nous manquons de temps, dû au nombre de cours ex cathedra.

Les médecins sortant de la faculté manquent d'indépendance.

Cependant les experts ont été impressionnés par l'implication des étudiants dans la faculté.

- Travail de master

Après cette première année de TM, des erreurs ont été signalées.

- M-Day

Il s'agit d'une journée des master, qui aura lieu en décembre. Les étudiants ayant terminé leur TM présenteront un poster. Des informations plus précises viendront en temps voulu.

- Cours ex-cathedra en anglais

- Règlement Bachelor

Les nouveaux règlements vont venir prochainement. Les erreurs du nouveau système sont à corriger.

#### *Les délégués de volées*

- Prise de connaissance du cahier des charges

Les délégués n'ont pas tous suffisamment pris connaissance de ce cahier, distribué en début d'année.

- Contact continu avec le représentant d'année

Un contact plus assidu était attendu. Cela s'est corrigé en cours d'année.

- Contact avec les responsables de modules
- Contact direct avec les enseignants en cas de problème
- Rapport d'année à la CCE

**Responsable Swimsa Exchange Lausanne**

Céline Haas :

Le RSEL organise les stages pour les étudiants étrangers venants au CHVU via l'IFMSA.

- 20 stages cliniques
- 9 services différents
- Stagiaires de 11 nationalités différentes:
  - 10 stagiaires de pays faisant partie des accords de Schengen (annonce d'activité au Département des Affaires Etrangères)
  - 10 stagiaires de pays non-Schengen (demande de visa de travail)

Le RSEL participe à l'Assemblée générale Swimsa-Exchanges, au Summer Social Day (août 2010), aux SMSC. Et... mange au moins 10 fondues dans l'année !

#### Points positifs:

- 20 stages organisés, tous validés par leur faculté, tous avec un logement
- Excellente collaboration avec NEO à Bern et avec les comités locaux partenaires
- Ville et service correspondant au premiers choix de l'étudiant
- Seulement 1 stage annulé

#### Points à améliorer:

- Places de stage pour les étudiants anglophones  
Seul le service de radiologie les accepte. Il est donc difficile pour la Suisse de se mettre d'accord avec les pays anglophones.
- 2 demandes non acceptées à Lausanne
- Délais pour l'organisation du stage et du séjour  
Le délai entre la demande et le début du stage, qui est souvent d'un mois et demi – 2 mois, est trop court. Comptant 3 mois pour obtenir un visa de travail, il faut donc faire beaucoup de téléphones pour que le visa arrive à temps.

### **Responsable des affaires socio-culturelles**

Adrian Duval :

Mon bilan, c'est plus aux étudiants de le faire, j'espère que vous vous êtes amusés ! Il y a eu des hauts et des bas... En ce qui concerne les bas, le peu d'informations reçues au début de l'année et les dettes à payer (avec infirmières love).

Afin d'éviter que cela se reproduise, un guide du responsable des fêtes avec les responsabilités, les activités, numéros de contacts, les contacts etc, résumés en 16 pages a été fait. A été ajouté aux statuts de l'AEML que c'est au responsable de fêtes de mettre à jour ce guide chaque année

Les Afterworks continuent, un thème a été ajoutée. Il faudrait continuer à numéroter dans les années.

Le MedFoot, MedBarathons sont a éventuellement répéter l'année prochains selon la motivation.

Projet de la fête de fin d'année :

Vendredi 8 juillet, bord du lac, système audio, DJ et jacuzzi géant pour 150 personnes. Cette fête ne ramenant pas d'argent, l'AG doit voter d'accorder un budget de 3'500 pour cette soirée.

### **Vote**

Pour : 77%

Contre : 9%

Abstention : 14%

Le budget de 3'500.- est accordé.

Il ne nous reste plus qu'à espérer qu'il fasse beau...

En ce qui concerne la rénovation du local, les intéressés qui n'ont pas encore vu peuvent venir voir à la fin de l'assemblée.

Remerciements, particulièrement envers 2 personnes : Paul Martel, qui a toujours des bonnes idées et Fabio Zanchi, qui était toujours là pour vendre des prélocs. Trop d'amour.

### **Webmaster**

Killian Scartezzini :

Le site a totalement été refait au début de l'année

Pour les statistiques, il y a eu près de 8000 visiteurs cette année, dont 1200 depuis début 2011.

Quelques propositions pour celui qui va reprendre le travail :

- Il faudrait rééditer la bibliothèque virtuelle, qui a été perdue de l'ancien site. En effet, il y a eu beaucoup de demande de la refaire !
- Il faudrait essayer d'avoir une meilleure communication des conférences, événements, mises à jour du site, etc... Eventuellement penser à faire un mail de l'AEML par semaine, qui a toutes les informations, dont celles du site.
- Essayer de rendre l'évaluation des stages informatique, via le site de l'AEML.

Remerciements à Stéphane et Thibaut. Love.

**Responsable des relations estudiantines**

Joachim Meuli :

Le rallye et le parrainage se sont bien passés.

Le premier don du sang, en octobre, s'est très bien passé. Le deuxième moins car il a eu lieu au milieu de la session d'examens. 100 litres ont été récoltés, mais cela est consommé en 5 heures en suisse... donc faire plus serait bien ! L'équipe de don du sang sont très motivées. Il y a beaucoup de critères pour donner son sang mais ils cherchent vraiment à trouver un maximum de gens qui les remplissent.

La journée des gymnasiens s'est bien déroulée aussi. Nous avons amené nos gros classeurs de première pour donner une idée... La question qui revenait le plus était : il faut savoir tout ça par cœur ? Malgré notre réponse, quelque uns restaient motivés et prêt à s'inscrire...

Prof. Hornung :

C'est vrai, il y a toujours plus d'inscrits chaque année

Joachim Meuli :

Il faudra donc être encore plus méchant l'année prochaine !

L'accueil des erasmus est à améliorer. Vraiment. Il y a environ 60 étudiants en erasmus à Lausanne, dont certains en stages. Il faudrait mieux les suivre et les encourager à participer à la vie de notre faculté.

Un système de liste de répétiteurs a été instauré cette année du à une importante demande de 1<sup>ère</sup>. Cela a été très lucratif pour un des étudiants de notre volée... GLA !

La CCE c'était top fun, j'ai Dormi 2 fois... (Olivier : rooo mais c'est trop chouette la CCE pourtant !). Le conseil de faculté encore mieux, j'ai dormi 5 fois. Le conseil de l'école de médecine, moins formel que conseil de faculté, moins de séance et plus intéressant. Et finalement le comité de l'AEML, beaucoup de bla bla mais tant d'amour ! Remerciements pour le reste du comité.

**Responsable des relations publiques**

Jean-Luc Barras :

Le RRP siège dans plusieurs comités.

FAE : plus de 400 signatures ont été récoltées par l'AEMML lors de l'initiative des bourses d'étude, et il manque encore celles de 2 volées. Cela représente déjà 7% des récoltes de la FAE.

Il y a eu un contact avec la TSR. IL n'y a pas encore de retour officiel de ce qui s'était discuté, mais cela sera fait prochainement.

Il y a également eu un contact avec la société vaudoise de médecine, la radio, et réponse à plusieurs demandes des avis d'étudiants.

Le RRP est surtout un intermédiaire. Il a le désavantage d'être enfoui sous toutes les informations et parfois les désinformations... Cette année était très intéressante, mais au final ce travail a demandé beaucoup plus que ce qu'avait dit le prédécesseur. Il y a des projets qui avancent, les prises de positions, des idées nouvelles.

C'est un poste qui demande du travail, mais qui est très intéressant. Souhaite au prochain autant de plaisir.

### **Office des photocopiés**

Camilla Pellegrini :

Nous avons fait 3'500.- de bénéfices. Bonjour, nous sommes très riches !

La mise en place de photocopiés pour les premières est à faire l'année prochaine.

La bourse aux blouses a bien fonctionné mais il faut encore motiver les gens à vendre leurs blouses car l'AEMML a récupéré seulement 15 blouses cette année...

Merci à Magalie Neves. Kiss.

### **Responsable du Bal de Médecine**

Tessa Mermoud :

Le bal s'est très bien passé, le MAD était content de la collaboration

Présentation des comptes

- Il reste quelques petites choses à payer (radio, qui n'envoie pas de facture, au pire on a 700.- en plus)
- Bénéfice net de 30'099.-
- Remerciement du comité, à Hugo et à Gael. Pas possible sans eux
- 20'000.- donnés au GS
- Gros travail mais très sympa

Adrian Duval :

Et la cage ?

Tessa :

Elle est à vendre... mais qui achète une cage ? Le MAD la stocke, mais elle sera bientôt mise en vente, et l'argent ajouté au bénéfice.

### **Caissière**

Tal Beckmann :

Bilan des comptes de l'année

Bonnes rentrées avec le bal et les fêtes. Nous n'avons pas encore les résultats du bal de la santé (préloc en vente). Nous sommes resté dans les estimations du budget du début de l'année. Nous avons aujourd'hui un bénéfice total de 3'348.- sans bal de la santé.

J'eai beaucoup été à la poste et chez Alligro, c'était passionnant ! Merci à tous ceux qui ont aidé pour les apéros : Magali, Tessa, Camilla, Mhedi, tous les autres...  
Peace !

Fanny Salamin :

Les 3'500 pour la fête de fin d'année sont-ils inclus ?

Tal Beckmann :

Non, mais ça devrait aller.

Adrian Duval :

Juste faire remarquer que la rénovation du local a été amortie.

Rainer Tan :

Combien d'argent avez-vous dans les comptes ?

Tal Becmann :

71'000 mais il y a encore 20'000 pour GS et de nombreuses dépenses à faire...

### **Secrétaire**

V.

## 6. LMT Awards

Jean-Luc Barras :

Il s'agit des Lausanne Medical Teaching Awards. Ce serait une remise de prix honorifiques, faite par les étudiants pour les enseignants. Cet évènement sera dirigé par le RRP. Les LMTA auraient pour but de décerner des prix comme dans tous les awards (coupe, plaque), afin de mettre en valeur l'enseignement sur 3 points. Les enseignants seraient nominés par volée et recevraient pour trois distinctions trois prix :

- Prix pour les polycopiés
- Prix de rhétorique
- Prix du Coup de cœur

3 prix \* 5 volées = 15 prix au total

Les buts de ces LMTA seraient :

- honorer l'enseignement par les étudiants  
Ce concept existe déjà par la faculté
- Inaugurer une tradition
- Tirer les profs vers le haut
- Donner un cadre solide

Questions ?

Mathieu Barras :

Ratio ?

Jean-Luc Barras

Chaque volée décerne pour ses professeurs. 3 prix par volée jusqu'à la 5<sup>ème</sup>

Adrian Duval :

Pour JPH, quel poids pour les professeurs, positif ou tensions ?

Prof. Hornung :

Ce serait plutôt positif. Il y a déjà eu une initiative sauvage du genre l'année passée, qui a été très bien perçue par les enseignants. Le retour des étudiants a de la valeur pour les enseignants. C'est une très bonne initiative. Par contre, 15 prix par année... c'est long ! A voir pour le nombre.

Jean-Luc Barras :

Le RRP de l'année a libre choix de changer le cahier de charge, ce n'est pas qqch de figé.

**Vote**

Pour : 94%

Contre : 2%

Abstention : 4%

Les LMTA sont acceptée.

## 7. Modification des statuts de l'AEML

### **Annexe 1 – Statuts de l'AEML**

Quelques modifications ont été apportées aux statuts. Elles sont indiquées en rouge, ce qui a été supprimé est biffé.

Sont notés seulement les points où il y a eu discussion. Si rien n'est écrit au sujet d'un changement, c'est qu'il a été accepté à l'unanimité et/ou non commenté. AC.

#### Art 5.2.1 Elections des Délégués

Michael Gaille :

C'est ce qui s'est fait cette année et ça a bien fonctionné

#### Responsable des affaires socio-culturelles

Killian Scartezzini :

Pourquoi enlever le Medchibre ?

Tobias König :

Pour que ce ne soit pas une obligation.

Basile Pache :

Mais alors pourquoi supprimer le Medchibre mais ajouter les Afterworks ?

Adrian Duval :

Le Medchibre pas plus spécial qu'une autre fête. Les afterworks par contre sont quelque chose de répétitifs.

Roland Fisher :

Mais le Medchibre est dans les statuts depuis longtemps.

Adrian Duval :

On a la volonté d'introduire plus d'évènements qui ne sont pas que des soirées. Mais si on doit mettre tout ce qui est organisé dans les statuts, cela devient compliqué...

Par exemple, l'ADN n'a jamais été cité, mais il se fait chaque année. Les statuts du

responsable des fêtes sont déjà assez précis, alors pourquoi pointer du doigt le med chibre, qui fait partie des fêtes traditionnelles. Les afterworks peuvent être ajoutés car il y en a quand même 7-8 par années, ce qui a plus d'impact dans la vie des étudiants que les événements qui n'ont lieu qu'une fois par année.

Olivier Roux :

Le cahier des charges de délégués a été modifié. A présent, un responsable de volée sera défini par les délégués. En cas de désaccord, c'est au président de la CCE de décider.

**Vote**

Acceptation des modifications des statuts en bloc

Pour : 83%

Contre : 13%

Abstention : 4%

Les modifications des statuts de l'AEML sont acceptées en bloc.

Demande d'une dérogation spéciale pour la mise en application immédiate des statuts votés durant l'AG du 11 avril 2011, afin d'introduire l'objet de vote suivant :

Pour que la première édition des LMTA soit effectuée par JLB

Jean-Luc Barras :

L'organisation étant déjà en cours, je demande le droit exceptionnel de présider la première édition.

**Vote**

Acceptation d'une dérogation spéciale pour la mise en application immédiate des statuts.

Pour : 93%

Contre : 6%

Abstention : 1%

La dérogation spéciale est acceptée.

**Vote**

Acceptation que JLB prenne en charge les LMTA 2011-2012

Pour : 89%

Contre : 7%

Abstention : 3%

JLB prendra en charge la première édition des LMTA.

## **8. Groupe de soutien Distribution des bénéfiques du Bal de Médecine**

### **Position du calcul du don de l'AEML au GS**

#### **Annexe 2**

Tobias König :

L'AEML, en collaboration avec Gwendoline Boillat, responsable du GS 2011-2012, a une proposition à faire au sujet du GS afin de clarifier comment est répartie l'argent gagnée au BDM.

En effet, au cours de l'année, l'AEML a fait face de plusieurs demandes de soutien pour des événements exceptionnels, organisés par des étudiants de médecine de Lausanne, par exemple, la conférence de médecine de montagne. L'AEML souhaiterait que le GS mette à disposition une somme de 1'000.- pour soutenir ce genre d'événements.

Roland Fisher :

Pourquoi exclusivement les revenus du BDM ? Pourquoi ne pas retirer ces fonds des caisses de l'AEML. Il y a régulièrement des besoins de financement. Les comptes de l'AEML sont aisés, près de 100'000.-, donc pourquoi se restreindre au revenu du BDM ?

Tobias König :

Le BDM est le seul revenu positif du comité, en dehors de l'ODP et des fêtes. Ce sont nos seules rentrées d'argent... Si on prend en compte seulement le bénéfice des fêtes, nous serions en négatif. Ceci est compensé par l'argent du BDM. De plus, la caissière est tenue par ses statuts de ne pas tomber sous 40.000.-. Sur les 70'000 qui restent cette année, il faut enlever 20'000 pour le GS. Cela ne nous fait donc que 10'000 de véritable surplus.

Roland Fisher :

Donc le BDM est le seul moyen d'être positif à la fin de l'année ? Dans les dernières 7 années, combien de fois les comptes ont-ils été négatifs ?

Adrian Duval :

Il faut passer par la police du commerce afin de faire une demande de don. Si l'on voulait faire des dons pour chaque événement, cela rajouterait beaucoup de temps de travail...

Tessa Mermod :

De plus, pour trouver des sponsors pour le BDM, nous sommes obligés de dire que majorité des bénéfiques vont à des associations

Roland Fisher :

Propose de supprimer le premier point.

« 1. Le don fait au Groupe de Soutien vient exclusivement du revenu engrangé à l'occasion du Bal de Médecine. »

Killian Scartezzini :

Mais le but premier de ce document est de mieux gérer les revenus du BDM.

Gwendoline Boillat :

Les années précédentes, d'où venait l'argent du GS ?

Tessa Mermod :

Toujours du bal de médecine.

Roland Fisher :

Ce qui met en péril l'AEML est d'avoir trop d'argent...

Gwendoline Boillat :

Si le point 1 est annulé, rien ne change dans le fond grâce au point 2 (« Revient au Groupe de Soutien 51% du bénéfice du Bal de Médecine (arrondi à la dizaine en dessus) avec un minimum de 10'000 CHF. »). Si l'AEML gagne plus d'argent par les autres fêtes, cela ouvre des possibilités.

Killian Scartezzini :

Il faudrait rajouter un point plutôt que de le supprimer. Par exemple, que les comptes doivent rester fixes à 40'000, sans être au dessous ni au dessus.

Roland Fisher :

Compromis de supprimer le « exclusivement » et de le modifier par « principalement » ?

### **Vote**

Remplacement de « exclusivement » que « principalement » au point 1?

Pour : 74%

Contre : 16%

Abstention : 9%

HS : 2%

Le premier point est modifié comme tel :

- 1) Le don fait au Groupe de Soutien vient **exclusivement** *principalement* du revenu engrangé à l'occasion du Bal de Médecine.

Acceptation de la proposition du calcul du don de l'AEML au GS ?

Pour : 86%  
Contre : 5%  
Abstention : 9%

La proposition du calcul du don de l'AEML au GS est acceptée.

## **Présentation de la distribution des bénéfices du Bal de Médecine**

### **Annexe 3**

Gwendoline Boillat :

Sur les 20'000.- à distribuer, 1'000.- ont été retirés pour l'année prochaine. Il y a un changement par rapport à la liste distribuée, au point 16. L'association arc en ciel remplace ??? car une personne de contact a travaillé sur place et a trouvé quelques zones sombres au niveau des finances.

Des questions ?

Roland Fisher :

Félicite que l'argent vienne à des associations d'étudiants de Lausanne.

### **Vote**

Acceptation du budget

Pour : 94%

Contre : 4%

Abstention : 2%

La distribution des bénéfices du Bal de Médecine est acceptée.

Tobias König :

L'AEML pense qu'il serait bien de créer un GS de 3 personnes. Cette modification est à faire à l'AG suivante, car nous avons oublié ! Des modifications dans les statuts de l'AEML (annexe 2, statuts du GS) sont à accepter.

## 9. Plafond

### Don de l'AEML au Plafond

Timothée Favre-Bulle :

Le comité du Plafond de cette année souhaiterait émettre une demande d'augmentation de subventions. Nous aimerions que le don de l'AEML au plafond soit augmenté et fixé à 2'000.-, comme c'était il y a 2 ans. Cette année nous n'avons reçu que 1'000.-

Basile Pache :

L'année passée, c'était un don extraordinaire. Auparavant, c'était toujours 1'000.

Tal Beckmann :

L'année passée, un don extraordinaire de 3'000.- a été donné pour les 10 ans du Plafond. Normalement, 2'000.- devaient être donnés, mais il y a eu quelques problèmes de communication.

Adrian Duval :

Cette année, vous n'avez reçu que 1'000.- car nous avons effacé la dette de l'année passée. Donc au total, vous avez tout de même reçu 1'700.-

### Vote

Pour que le don de l'AEML au Plafond soit augmenté et fixé de 1'000 à 2'000.-

Pour : 87%

Contre : 7%

Abstention : 6%

Le don de l'AEML au Plafond est augmenté à 2000.-

### Poste de responsable du Plafond à l'AEML

Tobias König :

Nous avons reçu la demande d'un étudiant de créer un poste de responsable plafond dans le comité de l'AEML. L'AEML est défavorable.

Timothée Favre-Bulle et Dimitri :

Le comité du plafond est contre pour plusieurs raisons :

- Le comité se forme par des étudiants motivés en début de l'année. Il n'y a pas vraiment de chef, de responsable, bien qu'un des membres du comité soit nommé président, mais cela par le reste du comité du plafond. Si le président devenait membre de l'AEML, il devrait être élu par tous les autres étudiants.
- Le comité du plafond pense qu'il serait mieux pour lui de rester totalement à part de l'AEML. L'AEML est juste un sponsor.

- Si responsable il y a, celui-ci devra participer à toutes les réunions de l'AEML
- Il faudrait créer des statuts supplémentaires.

Killian Scartezzini :

De plus, l'AEML à 12 serait encore plus compliquée.

Tobias König :

A 11, il y a déjà beaucoup de problèmes de communications et de gestions. Ajouter une personne ne serait pas favorable.

Rainer Tan :

Si l'AEML était favorable et le comité du plafond défavorable, est-ce que la personne qui l'a proposée peut maintenir la proposition ?

Jean-Luc Barras :

Cette personne souhaite peut-être garder l'anonymat...

Timothée Favre-Bulle :

Il serait plus favorable de mettre dans les statuts que le président du plafond doit être en communication avec l'AEML, plutôt que d'ajouter un poste de président du plafond.

### **Vote**

Pour la création d'un poste « Responsable Plafond » à l'AEML

Pour : 14%

Contre : 78%

Abstention : 8%

La mise en place d'un poste « Responsable Plafond » à l'AEML est refusée.

## **10. Prise de position – test d'aptitude d'entrée en médecine**

Jean-Luc Barras :

La faculté a demandé que l'AEML prenne position sur la mise en place d'un test d'aptitude. Un sondage a donc été fait auprès des étudiants afin que l'AEML puisse prendre position, au nom des étudiants. Quelques chiffres mentionnés :

- 526 ont participé.
- 32% trouve le stress supportable, mais plus de 50% trouvent que l'ambiance est tendue, ne se sentent pas à l'aise, la pression leur fait peur...
- Le test d'aptitudes se baserait sur les capacités techniques mais aussi sur les capacités relationnelles et humaines. 77% sont favorables à un test d'aptitude qui prendrait en compte les paramètres dans leur globalité.

- 95% se seraient présentés, même s'il y avait un test d'aptitude.
- Seuls 31% des étudiants sont au courant que la fac se positionne favorable à un test d'aptitude !
- Seuls 35% des étudiants savent que la décision était politique.

Face à cela et après discussions, l'AEML doit prendre position. Avez-vous des questions avant le vote ?

? - ?

Pourquoi ne pas faire un test informatif comme à Genève ?

Jean-Luc Barras :

La décision ne nous appartiendra jamais. La position qu'on prend permettra à la faculté de prendre position politiquement. On peut le proposer. Cet été, il y aura pour la première fois un retour sur ce test non éliminatoire. Après ce recul, cela pourrait être envisagé.

Olivier Roux

Le test de Genève n'a pas été vraiment dissuasif.

Timothée Favre-Bulle :

Avec un test d'aptitude, il est difficile de savoir à quel point cela sélectionne les bons étudiants... Difficile d'interpréter les réponses !

Jean-Luc Barras :

On nous demande de répondre sur quelque chose de conceptuel. L'examen qui est en suisse allemande se base sur un test de compétences.

Les chiffres de Fribourg sont forcément favorables : ceux qui passent l'examen sont bons pour le cursus mais rien ne dit que ce seront des bons médecins. Pourquoi, après 12 ans de numerus clausus, l'uni de Fribourg pense-t-elle revenir en arrière ? Si elle se pose la question, on peut aussi se la poser.

Antoine Gabiaud :

Sondage prend en compte quels étudiants ?

Jean-Luc Barras :

Il prend en compte 1 à 6 mais malheureusement pas ceux qui ont fait un double échec. Nous avons la volonté de faire aussi une répartition des réponses par année, mais nous manquons de temps.

Oussama Habra :

Un autre problème du test d'aptitude est qu'il ne prend pas en compte l'évolution de la première à la sixième.

Dimitri :

En ce qui concerne le test d'aptitude de Fribourg, où les étudiants sont jugés en 1 jour juste après l'examen de bac, cela à-t-il été expliqué dans le sondage ?

Jean-Luc Barras :

Le contexte dans lequel il est fait n'a pas été mis dans le sondage pour ne pas influencer les réponses. Je voulais juste qu'on se base sur l'idée de la mise en place d'un filtre ou non. Le test de fribourg a un livret de questions types qui est consultable ; ce n'est pas quelque chose de surprise.

Audrey d'Andreas :

Est-ce que ça sert vraiment de dire que les 72% des étudiants acceptent de faire un test d'aptitude mais un peu différent que celui qui existe déjà, alors que les professeurs Michaud et Hornung ont clairement dit que si test d'aptitude il y a, celui-ci se basera sur ceux qui existent déjà ?

Jean-Luc Barras :

52% sont tout de même favorables. Avec le peu de temps imparti, il ne nous est pas possible de refaire un sondage. Mais cela montre que le test n'est pas le meilleur système

Gwendoline Boillat :

La deuxième question (seriez-vous d'accord d'avoir un test un peu différent) influence la première (seriez-vous d'accord d'avoir un test)...

Jean-Luc Barras :

C'est pour ça que page est laissée en entière, pour pouvoir changer les réponses... oui c'est biaisé mais c'est fait du mieux possible !

Sujitha Kanagaratnam :

Y a-t-il un retour du test d'aptitude aux étudiants ?

Olivier Roux :

En suisse alémanique, un classement est donné aux étudiants.

Jean-Luc Barras :

L'idéal serait un communiqué à chaque étudiant.

? - ?

Comment ferait-on pour tester des qualités humaines ?

Jean-Luc Barras :

Elles seraient jugées par ordinateur, ce qui est moins pire que rien. Le must serait un patient simulé.

**Vote**

En tant qu'étudiants, est-on favorables de mettre un filtre, qui ont le sait risque d'être sur la base de celui de fribourg. Le sondage avait des résultats serrés mais...

Pour : 47%  
Contre : 41%  
Abstention : 12%

La position des étudiants face à la mise en place d'un test d'aptitude est positive.

## 11. Elections

### Comité de l'AEML 2011-2012

#### **Présidence**

- Laetitia Schaller, 2<sup>ème</sup>
- Stéphane Mouraux, 2<sup>ème</sup>

#### **Vote**

Laetitia Schaller : 51%  
Stéphane Mouraux : 47%  
Abstention : 2%

Laetitia Schaller est élue présidente.

#### **Caissier/ère**

- Thaddeus Saucy, 2<sup>ème</sup>
- Emmanuelle Foetisch, 2<sup>ème</sup>

#### **Vote**

Thaddeus Saucy : 85%  
Emmanuelle Foetisch : 14%  
Abstention : 1%

Thaddeus Saucy est élu caissier.

#### **Responsable swimsa exchange**

- Sujitha Kanagaratnam, 2<sup>ème</sup>
- Aude Berweiler, 2<sup>ème</sup>

#### **Vote**

Sujitha Kanagaratnam : 51%

Aude Berweiler : 39%

Abstention : 10%

Sujitha Kanagaratnam est élue responsable swimsa exchange.

### **Responsable relations publiques**

Jalel Araiedh, 2<sup>ème</sup>

Lauriane Dénéreas, 2<sup>ème</sup>

### **Vote**

Jalel Araiedh : 76%

Lauriane Dénéreas : 21%

Abstention : 3%

Jalel Araiedh est élu responsable des relations publiques.

### **Responsable relations facultaires**

Pedro Pina Pereira, 2<sup>ème</sup>

Marine Gossin, 2<sup>ème</sup>

### **Vote**

Pedro Pina Pereira : 74%

Marine Gossin : 22%

Abstention : 4%

Pedro Pina Pereira est élu responsable des relations facultaires.

### **Responsable relations estudiantines**

Jérôme Gilgien, 2<sup>ème</sup>

Samuel Nyffeler, 2<sup>ème</sup>

Cyril Knob, 2<sup>ème</sup>

### **Vote**

Jérôme Gilgien : 18%

Samuel Nyffeler : 22%

Cyril Knob : 58%

Abstention : 2%

Cyril Knob est élu responsable des relations estudiantines.

### **Responsable ODP**

- Patricia Waszyk, 2<sup>ème</sup>
- Florian Tagini, 2<sup>ème</sup>
- David Eidenbenz, 2<sup>ème</sup>

### **Vote**

Patricia Waszyk : 17%  
Florian Tagini : 46%  
David Eidenbenz : 35%  
Abstention : 3%

### **2<sup>ème</sup> tour**

Florian Tagini : 50%  
David Eidenbenz : 47%  
Abstention : 3%

Florian Tagini est élu responsable ODP.

### **Webmaster**

- Loïc Bodino, 2<sup>ème</sup>
- Oussama Habra, 2<sup>ème</sup>

« Votez pour moi et j'étancherai virtuellement votre soif ! »

### **Vote**

Loïc Bodino : 52%  
Oussama Habra: 43 %  
Abstention : 5%

Loïc Bodino est élu webmaster.

### **Secrétaire**

- Michel Bornet, 2<sup>ème</sup>
- Bastien Métraux, 2<sup>ème</sup>
- Rachel Calderara, 2<sup>ème</sup>

### **Vote**

Michel Bornet : 44%  
Bastien Métraux: 34%  
Rachel Calderara: 21%

### **2<sup>ème</sup> tour**

Bastien Métraux: 44%  
Michel Bornet: 54%  
Abstention : 2%

Michel Bornet est élu secrétaire.

### **Responsable BDM**

Lionel Carrel, 2<sup>ème</sup>

Elu à l'unanimité

### **Responsable des affaires socioculturelles**

Dimitri Chappalley, 2<sup>ème</sup>

Elu à l'unanimité

### **Commissions**

#### **Groupe de Soutien**

Tobias König :

Nous mettons trois postes au vote. Si les modifications des status du GS ne sont pas acceptées à la prochaine AG, ce vote sera annulé.

#### **Vote**

Timothée Favre-Bulle : 20%

Anaëlle Wagner : 38%

Florent Augros : 27%

Abstention : 15%

#### **Conseil de faculté**

Mandat de 2 ans, 4 postes à pourvoir.

Maurice Werner-Schauffner

... Pas assez de candidats

#### **Commission skills**

2 postes à pourvoir.

François Gallot la Vallée : 53%

Rosalie Tripet : 19%

Emilie Rognon : 19%

Abstention : 8%

Emilie laisse son poste à Rosalie.

#### **Commission Pro-Femmes**

1 poste à pourvoir.

Pas de candidats

#### **Commission des prix**

Un poste à pourvoir.

Pas de candidats

**Délégué Swimsa**

1 poste à pourvoir

Aude Berweiler, seule candidate, est élue à l'unanimité.

**12. Divers**

RAS

(On en a marre après plus de 5 heures de réunion)

Le président  
Tobias König

La secrétaire  
Alexia Christin

## ***Annexe 1 – Statuts AEML, modifications à accepter***



*Lausanne, le 05 octobre 2010*

## **Statuts de l'AEML**